



**Discours de Monsieur Jean-Jacques URVOAS  
garde des sceaux, ministre de la justice,**

**Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite  
à Yvan COLIN**

***Centre pénitentiaire de Faa'a Nuutania, Polynésie française  
Le lundi 20 mars 2017***

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le récipiendaire,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai récemment lu les aphorismes d'Elias Canetti, prix Nobel de littérature en 1981, et j'ai été frappé par l'un d'entre eux :

*« Toutes les fonctions dont la vie vous a frustré se vengent. Celui qui n'a jamais été père élève des semblants de fils. Celui qui n'a jamais tenté le gain conseille les autres dans leurs spéculations. Celui qui n'a jamais écrit ses livres les invente pour des étrangers ».*

Oui, « *tout ce dont on s'est privé se venge* ».

Si je commence ainsi mon propos, c'est parce qu'avant de suivre le brillant parcours que la République récompense aujourd'hui par cet insigne, vous avez été un adolescent, qui rêvait de devenir volcanologue !

Vous étiez un passionné de géographie, dans toutes ses composantes : humaine, physique, démographique.

Et si vous n'avez pas poursuivi au-delà du DEUG, votre curiosité pour les horizons nouveaux, les contrées lointaines et les voyages, est indéniablement celle du géographe, fasciné par les lieux et par ceux qui les habitent.

Et le métier de volcanologue qui sommeille en vous et qui consiste à observer, à prévenir, à accompagner les volcans, endormis ou en éruption, n'est peut-être pas si éloigné de celui que vous avez pratiqué toute votre vie.

Mais j'anticipe et je brûle les étapes !

Revenons au commencement !

Né de parents et de grands-parents ardéchois, vous avez grandi à Villeneuve les Avignon.

Interrompant vos études de géographie pour accomplir le service national, vous avez été amené à côtoyer des personnes au parcours difficile.

Vous vous êtes intéressé à elles et c'est donc tout naturellement que vous avez franchi le pas et passé le concours d'éducateur des services extérieurs de l'administration pénitentiaire.

Si vous êtes « *entré par hasard dans cette administration* », - pour reprendre vos mots -, vous y êtes resté par intérêt professionnel.

Que ce soit en tant qu'éducateur, conseiller d'insertion, chef de service, puis enfin directeur pénitentiaire d'insertion et de probation.

Comment mieux saisir l'essence de votre métier qu'en réfléchissant à ce souvenir qui vous a particulièrement marqué ?

Vous étiez alors un jeune éducateur de 24 ans.

Vous veniez de terminer votre formation à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) et de rejoindre, en 1978, le centre de détention de Muret.

Un détenu qui avait purgé une peine de 15 ans, avait récidivé et venait de se voir condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Lors d'un entretien, il avait demandé à l'un de vos collègues : « *pourquoi ne vous occupez-vous pas d'enfants en difficulté ?* », laissant entendre par là que, pour lui, il n'y avait plus rien à faire...

C'est peut-être à ce moment-là que vous avez compris que nous sommes tous des volcans, et que tous les volcans méritent de l'attention.

Peu importe le nombre de cratères, le nombre de blessures, dans chaque volcan, il doit toujours y avoir une étincelle d'espoir !

Vous rejoignez en 1983, Avignon, votre ville de naissance, en intégrant le comité de probation et d'assistance aux libertés.

Votre disponibilité et votre sens du dialogue et de l'écoute sont particulièrement soulignés.

Vous avez toujours pris soin de cultiver en vous la tolérance et l'humilité.

Sans oublier la lucidité et une certaine fermeté, qui constituent, comme vous le dites, « *le complément nécessaire pour exercer sans y laisser sa peau* ».

Durant ces années, vous aurez d'ailleurs le courage et la détermination, de reprendre vos études, en formation continue, et de faire une maîtrise en droit.

Dans le droit fil de votre premier engagement, vous vous investissez, à compter de 1991, pour l'insertion et la probation en tant que conseiller.

Et vous poursuivrez ces mêmes fonctions, à Papeete, où vous êtes nommé 4 ans plus tard.

Vous avez à votre charge le vaste secteur des îles australes, les Tuamotu-Gambia et les îles Marquises.

Et le jeune géographe qui sommeille en vous, vous a sûrement aidé à vous adapter à merveille à votre nouvel environnement.

Dès votre arrivée, il y a 22 ans, vous avez fait preuve d'une extrême disponibilité et d'un bel enthousiasme.

Vous mettez en particulier l'accent sur les relations avec les magistrats et les personnels du tribunal, pour mieux faire reconnaître le service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Vous coordonnez également, avec beaucoup de maîtrise, les actions de formation professionnelle du centre pénitentiaire de Faa'a-Nuutania.

La permanence que vous assurez aux audiences correctionnelles contribue utilement à la mise à exécution rapide des condamnations.

Vous prenez rapidement la mesure des particularités locales,

Et proposez régulièrement des améliorations dans les méthodes de travail et les projets d'actions, tant en milieu ouvert qu'en milieu fermé.

C'est la raison pour laquelle vous serez promu au grade:

- de chef de service d'insertion et de probation, en 2002 ;
- puis, de directeur d'insertion et de probation, en 2007.

Et votre engagement sera doublement reconnu, à la fois avec :

- La médaille de l'administration pénitentiaire, en 2007.
- Et la médaille de la protection judiciaire de la jeunesse, en 2012.

Vous avez en effet travaillé à l'amélioration de la prise en charge des mineurs détenus.

Depuis plus d'un an, vous êtes à la direction par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Polynésie française.

Depuis plus de 40 ans, vous faites preuve d'un dévouement sans faille au service de la Justice et je veux saluer votre savoir-faire, votre investissement et votre grande fiabilité professionnelle.

Vos proches peuvent être très fiers de vous :

- Votre fille Jeanne,
- votre compagne et ses deux enfants, dont j'ai eu le plaisir d'entendre dire, d'ailleurs, que l'un d'entre eux venait d'entrer dans l'administration pénitentiaire ! Bienvenue et toutes mes félicitations !
- Vos amis et tous vos collègues, qui vous entourent aujourd'hui.

Il y a dans le « *Petit Prince* » un personnage que j'aime beaucoup et que l'on appelle l'« *allumeur de réverbères* » :

Accompagner des détenus dans leur retour à la société, n'est-ce pas rallumer en eux une lumière, pour mieux éclairer leur avenir ?

N'est-ce pas transformer des volcans que l'on croyait éteints, en montagne prête à relever la tête et à regarder de nouveau les étoiles ?

Ainsi, durant votre vie professionnelle, vous n'êtes pas devenu volcanologue, mais vous en avez soulevé des montagnes !

**C'est pourquoi « *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite* ».**

Contact presse – Cabinet du garde des sceaux  
01 44 77 63 15 / [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)